Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260320-019_2026-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°019/2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de BILLIO, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10 et L 2121-11 du CGCT.

Date de la convocation : 16 mars 2026.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Adrien BINOIST, Vanessa GUEGAN-PETITRENAUD, Marc BERENGUER, Charlène VANBEVER, Christophe LE GLAUNEC, Wendy LANTRIN, Pascal TAMISIER, Brigitte FABLET, Fabien CARO, Ghislaine FAUVEL.

Secrétaire de séance : Marc BERENGUER

Effectif	11
Présents	11
Quorum	**6**
Pouvoir	0
Votants	11

Le quorum étant atteint, le conseil municipal délibérer.

OBJET : CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Les commissions peuvent être permanentes, c'est- à-dire se prolonger pendant toute la durée du mandat du conseil municipal, ou temporaires, limitées à une catégorie d'affaires. Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Les compétences de ces commissions sont fixées par le conseil municipal (commission des finances, des travaux, de l'animation, de l'urbanisme...). Elles ne peuvent qu'être chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission communication, cérémonies et vie associative ;
- Commission culture et patrimoine, chemins de randonnées ;
- Commission finances, appel d'offres ;
- Commission affaires scolaires ;
- Commission urbanisme, cadre de vie, environnement ;
- Commission bâtiments communaux ;
- Commission voirie, chemins d'exploitations.

Après appel à candidatures et en conformité avec les dispositions du code, il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret et de désigner au sein des commissions suivantes :

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260320-019_2026-DE

Communication, cérémonies et vie associative
Vice-Président : Vanessa GUEGAN-PETITRENAUD
Membres
Isabelle BREHELIN
Charlène VANBEVER
Adrien BINOIST (jusqu'à la distribution du prochain bulletin municipal)
Fabien CARO
Ghislaine FAUVEL
Wendy LANTRIN

Culture et patrimoine, chemins de randonnées
Vice-président : Christophe LE GLAUNEC
Membres
Pascal TAMISIER
Marc BERENGUER
Ghislaine FAUVEL
Brigitte FABLET

Finances, appel d'offres
Vice-président : Adrien BINOIST
Membres
Isabelle BREHELIN
Marc BERENGUER
Brigitte FABLET

Affaires scolaires
Vice-président : Wendy LANTRIN
Membres
Vanessa GUEGAN-PETIT-RENAUD
Adrien BINOIST

Urbanisme, cadre de vie, environnement
Vice-président : Marc BERENGUER
Membres
Isabelle BREHELIN
Charlène VANBEVER
Adrien BINOIST
Pascal TAMISIER
Brigitte FABLET
Ghislaine FAUVEL

Bâtiments communaux
Vice-président : Pascal TAMISIER
Membres
Isabelle BREHELIN
Adrien BINOIST
Marc BERENGUER
Christophe LE GLAUNEC

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260320-019_2026-DE

Voirie, chemins d'exploitations
Vice-président : Fabien CARO
Membres
Adrien BINOIST
Christophe LE GLAUNEC

Pour	11
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

Le maire,
Isabelle BREHELIN

MAIRIE de BILLIO (Morbihan)

Le secrétaire,
Marc BERENGUER